

## **Accident de car en Inde : des blessés graves tous issus de l'Allier. L'association d'aide aux victimes INAVEM locale se rend sur place.**

Après l'accident de car qui transportait 38 Français lundi 14 octobre au Nord de l'Inde, l'INAVEM a immédiatement été saisi par le ministère de la Justice pour offrir une aide aux victimes. Dans un premier temps, les victimes directes étant en Inde, les écoutants du 08VICTIMES ont pris très rapidement contact avec les familles des victimes restées en France.

Toutes les victimes de cet accident sont issues de la région de Montluçon, c'est pourquoi l'INAVEM a mobilisé son association locale adhérente, **Justice et Citoyenneté 03**. Elle était présente avec la CUMP (cellule d'urgence médico-psychologique) dès le mercredi pour accueillir les premières victimes rapatriées. L'Association prendra le relais de la cellule d'urgence pour les aider et les accompagner tout au long de leur parcours.

La directrice et une psychologue de l'Association locale d'aide aux victimes INAVEM partent immédiatement en Inde pour apporter un soutien et un accompagnement aux victimes les plus gravement touchées, leur remettre les messages et témoignages de leurs familles mais également pour envisager avec elles l'"après", et les aider à gérer au mieux le retour, qui risque d'être difficile.

La présence immédiate et en proximité de l'association locale aux côtés des victimes et des familles va permettre de créer un lien privilégié avec celles-ci, qui sera une réelle plus-value en termes d'aide et d'accompagnement sur le long terme. La confiance et la connaissance interpersonnelles qui vont se nouer sont un gage de reconnaissance et bien-traitance de ces personnes victimes, et de leurs familles.

*L'INAVEM est la fédération d'associations de professionnels de la prise en charge globale des victimes (1 150 intervenants, dont 725 salariés) et un lieu de réflexion pluridisciplinaire sur le droit et l'aide aux victimes. C'est une présence sur tout le territoire français : réseau de 140 structures d'aide aux victimes et 760 lieux d'accueil conventionnés par la Justice et financés par l'Etat et les collectivités territoriales, en lien avec les services de police-gendarmerie, justice, santé et services sociaux.*

*Ecoute, information sur les droits, accompagnement psychologique et social, dans l'immédiateté et dans la durée, de manière gratuite et confidentielle, bénéficient à toutes les victimes de la délinquance (atteintes à la personne et aux biens), accidents de la circulation, catastrophes et accidents collectifs... Les actions sont conduites dans un esprit de médiation, de résolution équilibrée du conflit et d'une justice restaurative des personnes, comme du lien social : juste équilibre entre les droits de la victime et de l'auteur par l'échange entre les parties.*

*Pour accéder à une écoute et une aide de proximité : le numéro national d'aide aux victimes, 08VICTIMES : 08 842 846 37, et le site Internet [www.inavem.org](http://www.inavem.org) - <http://www.facebook.com/08VICTIMES.INAVEM> <http://twitter.com/08VICTIMES>*